



**HAL**  
open science

## Les réseaux marocains d'aide au développement

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. Les réseaux marocains d'aide au développement. Hommes & migrations, 2003, 1242, pp.121-128. 10.3406/homig.2003.3982 . halshs-00820387

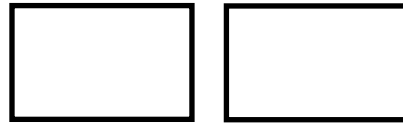
**HAL Id: halshs-00820387**

**<https://shs.hal.science/halshs-00820387v1>**

Submitted on 4 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## *Les réseaux marocains d'aide au développement*

*Les initiatives de développement portées par des migrants sont un phénomène original dans l'espace transnational marocain. Ce type d'implication est largement analysé en Afrique subsaharienne<sup>(1)</sup>. Il s'agit d'une forme de rapatriement d'épargne et de savoir-faire dont les retombées sont loin d'être négligeables, tant dans les domaines économique que social ou politique. À travers ces projets, une nouvelle figure du migrant émerge, à contre-courant des conceptions habituelles.*

Il est 16 heures, Habiba éteint la télé, va au robinet se laver les mains et rajuste son fichu. Il est l'heure d'aller chercher son fils à la crèche. Sur le chemin, elle salue Mohamed, le cantonnier. Celui-ci arrose les arbres fraîchement plantés le long de l'artère principale du village. Devant la crèche, les mères se retrouvent et discutent sous un lampadaire de la venue de la nouvelle institutrice... Cette scène se situe à Kasbat, un village marocain dans la province de Tata. Tranche de vie anodine dans le Sud marocain ? Pourtant, il y a cinq ans, il n'y avait ni robinet, ni électricité, ni crèche, ni lampadaire, ni arbre, ni même de cantonnier. Ce n'est pas une commune soucieuse de ses administrés qui est derrière ces transformations, mais une association pour le développement du *douar* : Attacharouk.

L'histoire de Kasbat résume la dynamique de développement actuelle du Maroc. La première mobilisation significative date du milieu des années soixante-dix, alors qu'une forte sécheresse avait obligé une partie des villageois à quitter la région. Dans les années quatre-vingt, les émigrés se sont cotisés pour restaurer le mur du cimetière et de la mosquée. En 1994, la venue de l'Unicef a provoqué un électrochoc. L'ONG s'est appuyée sur la dynamique participative de la communauté villageoise (émigrés inclus), au travers d'une association, pour concrétiser un projet hydraulique. Cette association poursuivra par la suite cet élan et permettra l'électrification du village (1994), la construction de la crèche (1998)... À l'heure actuelle, une bibliothèque est construite avec le soutien d'une ONG de migrants marocains de France : Immigration, développement, démocratie (IDD).

La participation des immigrés issus de Kasbat est formalisée avec la création de l'association Attacharouk France depuis 1998. Ce cas est loin d'être isolé. Il est le produit de la conjonction de deux dynamiques : de développement local au Sud, et de structuration transnationale chez les migrants. Nous avons pu, au cours de nos recherches,

1)- Voir notamment les n° 1165 ("Migrants acteurs du développement") et 1214 ("Migrants et solidarités Nord-Sud") d'*Hommes & Migrations* consacrés à ce sujet.

2)- Un chiffre bien en dessous de la réalité puisqu'il ne prend en compte que les associations insérées dans un réseau régional et pas les structures indépendantes. Inversement, les chiffres officiels (3 000 dans la province de Taroudannt selon les autorités), sont très surévalués, puisqu'ils comptabilisent de nombreuses "coquilles vides".

3)- Source : Office national d'électricité.

comptabiliser un millier d'associations au Maroc<sup>(2)</sup>. Le Souss-Massa-Draa est la zone la plus concernée par ce phénomène, c'est aussi la zone la plus ancienne d'émigration vers l'Europe. Le Rif connaît également une forte dynamique de développement local : une autre zone amazigh (berbère) touchée par l'émigration. En l'absence de données, il nous est impossible de chiffrer les investissements consentis par les migrants. Pourtant, quelques faits permettent de saisir la mesure de cette implication : des centaines d'associations créées dans chaque province, un taux d'électrification passé de 45 % en 1998 à 55 % en 2000 dans la province Souss-Massa-Draa<sup>(3)</sup>, des dizaines de kilomètres de routes construites dans les provinces de Tiznit et de Taroudannt... Sans parler du nombre de mosquées ravalées qui se comptent en dizaine de milliers. Les émigrés jouent un rôle de premier plan dans cette dynamique de développement local. Ce rôle est si lié à la logique de la migration que l'on peut, à la suite d'Abdelmalek Sayad, distinguer trois âges de l'implication des migrants dans le développement de leur région d'origine.

### *Le premier âge de l'aide au développement*

Le premier âge s'étend des origines des migrations vers l'Europe jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Les Marocains arrivent en Europe soit directement, soit après un séjour de quelques mois ou quelques années dans l'une des grandes villes du Nord : Tanger, Rabat ou Casablanca... Quelques-uns fuient le régime des années noires, la plupart sont des paysans ou des commerçants venus tenter leur chance. Tous trouvent en arrivant l'aide d'un proche, issu du même village ou de la même région. Ainsi se forment durablement des réseaux dans la migration, éléments de base des opérations transnationales de développement. Pour l'immigré, c'est l'âge de la dette, de la tension entre les besoins de ceux qui sont restés et les stratégies personnelles, de la recherche d'un équilibre entre l'émigré et l'immigré. Peu à peu, la distanciation se traduit dans les pratiques avec le regroupement familial, dans les représentations avec la promesse d'un retour de plus en plus mythique. Mais cette distanciation est réciproque : au village, en tant qu'immigré, il porte les stigmates de la modernité corruptrice tandis qu'en tant qu'émigré, fort de son pouvoir économique et de la fascination qu'il exerce, il menace de bouleverser l'ordre notabiliaire du village, traditionnellement fondé sur la propriété foncière. Dès lors, toute forme de rapatriement se teinte d'une forme d'allégeance : l'économique se veut rassurant en se coulant dans le cadre du politique. Par exemple, la construction d'une maison est la forme de réinvestissement la plus courante après l'envoi d'argent aux familles : le projet domestique est un aboutissement, une démonstration de la réussite de la migration. Mais il est aussi l'ancrage dans le sol du lien, de la mémoire qui relie l'émigré à son village. C'est enfin l'âge de l'accumulation d'un savoir-faire. Les migrants forgent au sein des réseaux migratoires, mais aussi au contact du milieu associatif et syndical, un art de la négociation et de la circulation. Les premières initiatives collectives voient le jour : construction d'une mosquée pour le village,



installation d'une pompe hydraulique pour les champs... Paul Pascon signale qu'au milieu des années soixante, à la suite d'une sécheresse dramatique, l'aide des émigrés a permis la modernisation des équipements hydrauliques dans la région<sup>(4)</sup>. Ces projets sont inspirés par une longue tradition d'autosuffisance et de collectivisme. Inspirés également par le vécu et les conditions de vie en Europe, par les débats sur l'aide au tiers-monde véhiculés par des ONG et des syndicats. Inspirés enfin par les opérations des immigrés d'Afrique subsaharienne, voisins de foyers et collègues de travail des ouvriers marocains. Les actions de développement ne sont que la traduction dans un registre occidental de pratiques traditionnelles.

**"La ferme familiale",  
Témara.**

### *Le second âge de l'implication*

Nous sommes aujourd'hui dans ce que l'on pourrait appeler le second âge de l'implication, l'âge des acteurs du développement. Les migrants arrivés dans les années cinquante et soixante atteignent progressivement l'âge de la retraite et des allers et venues entre le Maroc de la famille et l'Europe des

<sup>4)</sup>- Paul Pascon,  
*La maison Illigh*, Smer, 1985.

enfants. C'est aussi l'âge où l'on devient un "ancien" qui jouit du privilège de la parole. Dès lors, de nouvelles aspirations apparaissent : les migrants cherchent la possibilité de négocier un nouveau statut au sein du village, de renverser à leur profit les stigmates de l'ailleurs. En d'autres termes, il s'agit pour eux d'exploiter leur savoir-faire au profit d'une meilleure situation au village. Labelliser des pratiques anciennes de "développement" permet aux migrants de devenir des acteurs légitimes auprès des institutions d'Europe : cette qualification ouvre la porte des partenariats ici, décuple les possibilités là-bas. Le développement est un moyen pour créer de la continuité entre

Les migrants cherchent la possibilité de négocier un nouveau statut au sein du village, de renverser à leur profit les stigmates de l'ailleurs.

deux territoires, de créer un espace de légitimité "à soi", permettant de passer sans heurt de l'émigré à l'immigré ; être acteur du développement, c'est se sentir à sa place entre ici et là-bas. En un sens, le projet de développement s'inscrit dans la continuité des projets immobiliers, à l'instar de la maison, les réalisations marquent dans le sol les signes d'une migration aboutie. Le projet est le lieu du lien, la présence ancrée sur le territoire de celui qui est absent, c'est un pont par-delà l'espace et le temps qui substitue une continuité symbolique à une présence sporadique. Cette implication est née d'un face à face entre le migrant, la société d'accueil et le village. Mais passer des anciennes initiatives informelles aux réalisations collectives implique une organisation plus élaborée, ce second âge est donc aussi celui de la structuration des réseaux du développement.

Ces derniers sont constitués par la nébuleuse associative marocaine qui intervient autour des projets de développement. Elle se structure en deux niveaux : au Maroc par les associations villageoises, entre les deux rives méditerranéennes par les groupes d'immigrés ressortissants de ces villages. Le second âge se caractérise par l'émergence d'un troisième niveau : celui des ONG, créées par les migrants marocains, et aussi appelées Osim<sup>(5)</sup>, qui assistent les porteurs de projets dans leurs démarches. Le second âge est celui de la formalisation des réseaux dans l'espace public. Les Osim ont chacune leur personnalité propre, leur diversité découle de la diversité de l'immigration marocaine elle-même.

5)- Organisation de solidarité internationale de migrants. Ce terme est utilisé pour distinguer ces associations des ONG classiques. Elles sont aussi appelées "Osi" (organisations de solidarité internationale).

Migrations et développement (MD) est la première structure d'aide au montage de projets. Les circonstances de sa création sont symptomatiques de la position de l'émigré-immigré entre son pays d'accueil et d'origine : cette Osim est le fruit d'une réflexion entre des ouvriers licenciés par Pechiney sur leur reconversion et leur éventuel retour au pays. Elle fut créée à L'Argentière-la-Bessée en 1986 (Hautes-Alpes) et siège à Marseille depuis 1993. L'association possède un *alter ego* à Taroudannt, Migrations et développement local. Le premier projet a été achevé en 1992. Il s'agissait de l'électrification d'un *douar* de la province de Taroudannt. Aujourd'hui, cette Osim compte à son actif l'équipement de 695 *douars* pour un montant global de 53 millions de dirhams (5,3 millions d'euros). Sa méthode n'a cepen-

dant pas changé : le projet est présenté à l'association par un village et ses émigrés. Ceux-ci sont associés par l'intermédiaire d'une association villageoise de développement (AVD), financièrement (ils doivent apporter 40 % du montant) et techniquement (sous forme de main-d'œuvre). L'assistance et le reste des financements sont trouvés par Migrations et développement auprès de ses partenaires.

Immigration, développement, démocratie (IDD) fut officiellement créée en 1998, suite à un débat sur le développement au sein d'un réseau de la gauche marocaine en France, à l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France) à partir de 1989, et en Europe, au sein du Cadime (Coordination des associations marocaines démocratiques en Europe), à partir de 1993. L'action pour la défense des droits des travailleurs de ce réseau lui a permis de développer ses ramifications au sein de l'immigration, mais aussi dans le milieu associatif du Maroc. Sa création récente ne lui permet pas d'aligner un bilan d'action significatif, mais l'importance de son réseau et son insertion au sein du milieu associatif en fait l'une des Osim marocaines majeures : elle conduit actuellement un projet de construction de dix bibliothèques en milieu rural. Sa méthode est sensiblement identique de celle de Migrations et développement : elle se fonde sur une démarche participative de la population et gère l'interface avec des partenaires extérieurs. Par contre, son assise et sa ligne d'action se démarquent nettement. Si l'on reprend la terminologie de Gunnar Myrdal<sup>6)</sup>, IDD se veut une association "contestataire", c'est-à-dire contestant l'ordre établi. À l'inverse, MD adopte explicitement une attitude "accommodatrice" et pragmatique à l'égard des pouvoirs publics. En fait, derrière ces deux Osim, se profilent deux histoires de la migration marocaine. Le développement est un point de rencontre entre une immigration ouvrière modelée par les luttes syndicales et une émigration de *fellahs* "défenseurs du trône"<sup>7)</sup>.

6)- Gunnar Myrdal, *An american dilemma : the negro problem and modern democracy*, Harper and Row, New York, 1962.

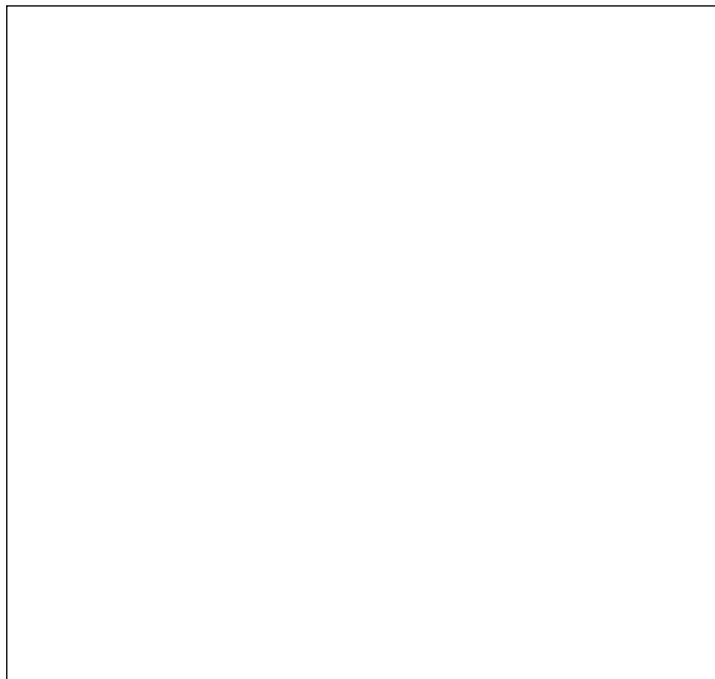
7)- Rémy Leveau, *Le fellah marocain, défenseur du trône*, PFNSP, Paris, 1985.

### *Intérêt croissant des pouvoirs publics*

Nous pouvons également ranger sous l'étiquette "contestataire" les autres associations issues directement ou indirectement des débats au sein du Cadime. Aux Pays-Bas, Emcemo (Centre euroméditerranéen pour les migrations et le développement) en est issu dès 1994. En Espagne, l'Atime et la Codenaf s'impliquent également dans le soutien des projets de migrants. Ces deux associations travaillent essentiellement sur la zone du Rif, au Nord du Maroc.

Entre ces deux pôles, il existe d'autres structures associatives, plus modestes mais non moins actives, travaillant sur des zones très ciblées au Maroc : Cad Souss et la Fédération des associations des ressortissants de Figuig. La première est le fait d'un ancien membre de Migrations et développement, la seconde s'inscrit dans la très intéressante expérience de coopération décentralisée entre la ville de Figuig, à l'Est du Maroc, et le conseil général de la

**“Devant la porte  
de chez ma tante Fatima,  
dans le quartier  
Hay el Fath”, Rabat.**



8)- Sur les politiques  
de codéveloppement,  
voir le dossier “Migrants et  
solidarités Nord-Sud”,  
*Hommes & Migrations*,  
n° 1214, juillet 1998.

Seine-Saint-Denis. Citons également l'association Les deux rives à Tourcoing, Développement solidaire Europe-Maghreb à Bruxelles...

Ce second âge est enfin celui de la reconnaissance et d'un intérêt croissants des pouvoirs publics. L'interaction entre l'administration et les porteurs de projet a joué un grand rôle dans l'officialisation des réseaux sous la forme associative. En Europe, les dispositifs en place s'insèrent d'une façon générale dans la politique de codéveloppement, elle-même héritière de l'aide au retour pour les émigrés<sup>(8)</sup>. En France, l'année 2002 a vu la création du Forim (forum Osim), organe de liaison entre pouvoirs publics, Osim et ONG. En Belgique, une plate-forme mixte, intitulée Migration et développement, existe depuis 1999 ; elle fut instaurée à l'initiative du CNCND, une coordination d'ONG belges. Enfin, l'Union européenne fournit son soutien aux Osim dans le cadre plus large de la politique euroméditerranéenne. Il existe, en outre, quelques expériences de partenariat entre Osim marocaines et collectivités locales dans le cadre d'une coopération décentralisée, comme c'est le cas du partenariat déjà cité entre le conseil général de la Seine-Saint-Denis et la région de Figuié. D'autres existent en Europe : le jumelage avec Moleenbeck (Bruxelles) et Sidi Ziaal (Oujda), le partenariat entre les régions d'Andalousie et du Rif et l'implication de plusieurs villes néerlandaises (Amsterdam)...

Au Maroc, le problème se pose en termes différents. D'un côté, ce phénomène est une manne qu'il convient d'entretenir au même titre que les remises classiques. De l'autre, l'appareil d'État se voit dépossédé d'un instrument essentiel de l'assise de sa souveraineté : l'aménagement du territoire. Il n'existe pas de programme spécifiquement dédié aux associations de

migrants. Cependant, le gouvernement a mis en place une série de programmes de cofinancement d'infrastructures entre les organismes concernés et la population : électrification rurale, raccordement des foyers à l'eau potable et construction de routes. Outre l'opportunité d'un équipement au moindre coût à court terme, ces opérations permettent aux institutions de réinvestir à plus long terme le milieu rural. Par ailleurs, l'espace politique marocain est perturbé par l'émergence d'un nouvel acteur : les associations villageoises de développement (AVD). Elles ont une double fonction : à l'extérieur, être à même de gérer la tenue des projets auprès des partenaires ; à l'intérieur, garantir l'ordre sociopolitique du village face aux transformations induites par le développement. À ce titre, les responsables associatifs cumulent le plus souvent un haut niveau d'instruction et une extraction notable. Ils ont pour charge, avec les émigrés, d'explicitier le développement, de le réapproprié dans le respect de l'ordre local. Les conflits générés par les associations ne surviennent donc que rarement avec les cadres traditionnels du village, c'est-à-dire la Jemaa, l'assemblée patriarcale, mais avec les institutions communales. En effet, si l'AVD gère de son côté un réseau électrique, hydraulique, un centre social ou sanitaire qu'elle a contribué à mettre en place, la commune n'a bien souvent que les moyens d'expédier des affaires courantes comme le *souk* hebdomadaire. D'où la crainte pour les élus locaux de voir émerger de ces AVD une opposition électorale. Les récentes élections législatives et les prochaines communales montrent que cette crainte est (logiquement) fondée. Le nœud gordien de la politique et du développement n'a pas fini de se former, pour le meilleur et pour le pire de la démocratie.

### *Vers un troisième âge des actions de développement*

S'achemine-t-on vers un troisième âge des actions de développement dans les cinq à dix années à venir ? Divers signes le suggèrent. Il est ici utile d'introduire une comparaison avec les Osim de l'Afrique de l'Ouest, qui ont une décennie d'expérience supplémentaire par rapport à leurs *alter ego* marocaines. En ce qui concerne le type d'opérations menées, faut-il s'attendre à des évolutions comparables à celles que tracent les initiatives subsahariennes ? Dans la région dite des "trois frontières", entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, trois tendances sont observables : la diversification des projets vers l'économique et le social, le déploiement de stratégies intercommunales, l'engagement des migrants "développeurs" sur la scène politique. Au Maroc, la diversification des projets n'est pas un phénomène nouveau. Elle est amenée à s'amplifier avec le tarissement prévisible de la demande en équipements collectifs. Par ailleurs, la création d'associations de "deuxième niveau", réseaux qui regroupent et chapeautent plusieurs associations villageoises, pourrait laisser présager une "intercommunalisation" des activités. Migrations et développement local est un exemple de ce que sont ces structures : l'association a déjà pris part à la réalisation de plusieurs projets intercommunaux. Toutefois, le processus observé en Afrique de l'Ouest se calque



sur la décentralisation en cours dans les États de cette région. Par ailleurs, le pouvoir administratif et ses ramifications chérifiennes occupent une place bien plus importante au Maroc ; la marge de manœuvre des associations au niveau régional s'en trouve limitée. Enfin, nous avons déjà signalé que le passage au politique est davantage le fait des responsables associatifs locaux que celui de migrants revenus.

Cette comparaison comporte donc les limites inhérentes à la différence des contextes nationaux, mais elle est cependant beaucoup plus prégnante dans le contexte strictement européen. Sous la pression des acteurs publics, les Osim tendent à se constituer en réseaux, au-delà des communautés et des frontières. Les associations multiplient leurs rencontres, qu'elles soient institutionnalisées au sein des plates-formes, ou à l'occasion des divers séminaires et conférences à l'échelle nationale ou européenne. De cette mise en réseau procède une convergence des aspirations et de structurations et l'on observe en effet une professionnalisation des cadres associatifs. Il faut s'attendre également à voir émerger une nouvelle génération d'acteurs, nés en France, moins sensibles aux logiques migratoires. Les Osim ont également été le creuset de la revendication d'un statut d'acteur du développement, et la reconnaissance de ce statut au niveau des organismes publics s'accompagne de la constitution d'un espace de légitimité au sein des divers comités, forums, plates-formes... Mais "l'acteur du développement" va-t-il sortir des couloirs institutionnels ? Va-t-il imprégner une nouvelle conception de l'immigration et des immigrés dans les champs politiques et médiatiques ?

Les politiques de soutien aux porteurs de projets ne distinguent pas ceux qui ont acquis la nationalité du pays d'accueil de ceux qui ne l'ont pas, ni même les réguliers des sans-papiers. Elles touchent les migrants en fonction d'une implication, d'une compétence, et non d'un statut juridique ou social, elles interpellent les migrants dans leur totalité d'émigré-immigrés. Pourtant, ces dispositifs pâtissent de la subordination du développement aux impératifs de sécurité : une reconnaissance pleine de leur implication passe par la garantie de la liberté de circulation, la fin de la suspicion qui frappe la multiplicité des appartenances... Autant de postulats qui contreviennent aux logiques sécuritaires. L'autre limite de ces dispositifs réside dans la concurrence qui oppose les ONG dans la "course aux financements publics". Les stratégies des ONG à l'égard des Osim oscillent entre le souhait de capter ce savoir-faire des immigrés en matière de développement et la réticence à voir émerger de nouveaux bénéficiaires de la manne publique. En fin de compte, les dispositifs mis en place autour des Osim vont-ils permettre de faire évoluer l'éternel débat sur l'intégration ou vont-ils anesthésier un élan revendicatif ? ■



Ali Amahan et Philippe Jouary, "Migrations et développement. Quand le courant passe... la citoyenneté aussi"  
► Chronique "Initiatives", n° 1206, mars-avril 1997

